

Art & Histoire

Mairie Place de l'Église 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC ☎ : 06 77 80 32 15

Courriel : artethistoire45@gmail.com - Site internet : www.artethistoire45.fr

Programme du mois de Septembre 2022

Samedi 10 septembre 2022 : Visite guidée du Château de Saint Jean de Beaugard (Essonne) et visite guidée de la Maison-Atelier de Fujita à Villers le Bâcle (Essonne)

ATTENTION ! Sortie un Samedi et limitée à 50 personnes

Matin : Havre de paix et de verdure situé dans le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Château de Saint-Jean-de-Beaugard est une destination prisée par les amateurs de jardins du monde entier. Dans un écrin de verdure et de bois, la masse puissante et sobre du château s'inscrit, avec ses sept cours, son parc et son jardin à la française, dans un carré presque parfait dans lequel s'intègrent harmonieusement chapelle, communs, écuries, potager, pigeonnier, orangerie, abreuvoir, glacière, douves...tous les éléments indispensables à la vie quotidienne du XVIIème siècle.

Repas au restaurant

Après-midi : La Maison-Atelier Fujita est une demeure-musée située sur la commune de Villers-le-Bâcle dans l'Essonne. Elle a été la maison et l'atelier de travail du peintre franco-japonais Tsugouharu FOUJITA. La maison révèle l'univers secret du peintre et ses sources d'inspiration. Homme d'une grande culture et d'une insatiable curiosité, FOUJITA y a rassemblé une quantité d'objets glanés au cours de ses voyages et au gré de ses rencontres.

Inscriptions : auprès de **Florence DE ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL**, à l'aide du bulletin d'inscription ci-après. **Date butoir : SAMEDI 27 AOUT 2022**

Départ : à 7h15 des Cars Loiret Tourisme (Mardié), à 7h45 de l'arrêt Parking de Montission (St-Jean-le-Blanc), à 8h00 de l'arrêt de bus Albert 1^{er} puis à 8h05 à l'arrêt Danton (à préciser lors de l'inscription).

RAPPELS

➔ Il est rappelé que l'inscription à une sortie se fait au moyen du bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété (ne pas oublier le lieu de prise en charge), accompagné du chèque du montant total de la sortie à l'ordre d'Art et Histoire envoyé à la Secrétaire Florence DE ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL_Ce chèque ne devra ni être agrafé, ni collé au bulletin.

➔ Le montant de la sortie demandé correspond au coût total de la sortie par personne

➔ Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et seulement si l'adhérent est à jour de sa cotisation de l'année

➔ En cas de désistement, sauf cas de force majeure étudié au cas par cas, le chèque sera encaissé et un chèque de remboursement sera adressé à l'adhérent dont le montant sera diminué des prestations non remboursées ; **la somme de 30,00 € (montant par personne pour le transport aller-retour sera toutefois prélevé pour tout désistement fait dans la semaine précédant la sortie)**

➔ Les personnes prenant le car au dépôt de LOIRET TOURISME à Mardié doivent s'y présenter trois quart d'heure avant l'heure de départ de la station Albert 1^{er}.

Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception mais les listes des adhérents envoyant leurs inscriptions seront publiées sur le site internet. Seuls les adhérents n'ayant pu être acceptés à une sortie en seront avisés et leur chèque détruit.

MODIFICATION DU PROGRAMME

Les visites prévues dans le programme sont choisies lors des réunions du Conseil d'Administration vers le milieu du trimestre précédant celui durant lequel les activités ont lieu. Entre cette date et l'envoi du programme aux adhérents, plusieurs membres du Conseil d'Administration responsables d'une sortie, négocient les modalités de la visite avec les musées, châteaux, restaurants, etc.... Ces négociations ne sont pas toujours terminées lorsque le programme est envoyé aux adhérents et il arrive qu'elles échouent. Dans ce cas, le Bureau et le Conseil d'Administration **se réservent le droit de modifier le programme.**

RAPPEL

Nous attirons votre attention sur la nécessité de remplir le BULLETIN D'INSCRIPTION le plus précisément possible.



BULLETIN D'INSCRIPTION à la sortie du samedi 10 septembre 2022 à Saint-Jean-de-Beauregard et à Villers le Bâcle

M, Mme, Melle (1) Nom, prénom :

participera (ont) à la sortie du samedi 10 septembre 2022 : Visite du Château de Saint-Jean-de-Beauregard (Essonne) et visite de la Maison-Atelier de Foujita

Date butoir : **SAMEDI 27 AOUT 2022**

Arrêt de bus : **Loiret Tourisme (Mardié) Parking de Montission Albert 1^{er} Danton (1)**

Bulletin et chèque de **70,00 € par personne** (montant total de la sortie) à l'ordre d'**Art et Histoire** à adresser à **Florence DE ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL**

Chèque n° Montant : Banque :

(1) rayer les mentions inutiles

Date et signature